



Liberté Égalité Fraternité

Plan départemental de gestion sanitaire des vagues de chaleur

Date et heure : le 19 août 2023 à 18h00

<u>Destinataires</u>: Association des maires de la Lozère

Conseil Départemental

ARS DDETSPP SDIS DASEN

SAMU centre 15

Gendarmerie départementale (CORG)

Police nationale Zone SUD (COZ)

Bureau de la communication (préfecture)

Sous-préfecture de FLORAC

<u>Associations</u> pour info: SIAO 48 – 115, CHRS La Traverse, la Perm'Aurore, Quoi de 9, CIDFF48, Ligue de l'Enseignement, Croix-Rouge, Secours catho-

lique, Se cours populaire

Passage en NIVEAU 3 -> CANICULE

MESSAGE:

En raison des conditions météorologiques attendues qui prévoient un dépassement des seuils biométéorologiques dans le département à partir de demain, la préfecture vous informe du <u>passage au NIVEAU 3</u> du plan départemental gestion des vagues de chaleur à partir de demain à 12h00.

Conformément aux procédures arrêtées dans le plan, je vous demande de vous conformer aux mesures qui vous incombent.

• Mise en pré-alerte du Centre opérationnel départemental

Je vous en remercie et vous prie de m'informer le cas échéant de toute difficulté dans l'application de la présente instruction.

Pour le préfet et par délégation, le sous-préfet de Florac SIGNE

David URSULET